



HAL
open science

La monographie comparative : embrasser la tension entre singularité et universalité

Adam Baczko, Laurent Gayer, Elise Massicard

► **To cite this version:**

Adam Baczko, Laurent Gayer, Elise Massicard. La monographie comparative : embrasser la tension entre singularité et universalité. Critique Internationale, 2023, N° 100 (3), pp.101-117. 10.3917/crii.100.0101 . hal-04203674

HAL Id: hal-04203674

<https://sciencespo.hal.science/hal-04203674>

Submitted on 5 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

La monographie comparative : embrasser la tension entre singularité et universalité

par Adam Baczkó, Laurent Gayer et Élise Massicard

Sciences Po, Centre de recherches internationales (CERI), CNRS, Paris, France

In : *Critique Internationale*, 2023/3, n° 100, pp. 201-117.

DOI : <https://dx.doi.org/10.3917/cii.100.0101>

« Aux auteurs de monographies, il faut répéter qu'ils ont le devoir de lire ce qui s'est publié avant eux (...) : non seulement des manuels généraux, mais aussi, s'il est possible, des monographies détaillées, **pareilles dans leur nature** à celles qu'ils entreprennent (...). Dans ces lectures, (...) ils apprendront à ne pas attacher une importance excessive aux pseudo causes locales ; en même temps ils se feront une sensibilité aux différences spécifiques. »¹

Emblématique des microcosmes fantastiques qui parsèment l'œuvre de Jorge Luis Borges, de la bibliothèque de Babel² au Congrès du monde de Don Alejandro³, le mystérieux palais de *L'Or des tigres* s'inscrit dans une topographie fictionnelle marquée **du** sceau de l'innombrable⁴. Pour arpenter ce palais dans son intégralité, plusieurs vies **ne** suffiraient pas. Même les plus aventureux n'en connaissent que des fragments, « quelques visages, quelques voix, quelques mots », bribes ténues d'un tout qui se dérobe. Le palais n'est pourtant pas infini : « Les murs, les terre-pleins, les jardins, les labyrinthes, les marches, les terrasses, les parapets, les portes, les galeries, les cours circulaires ou rectangulaires, les cloîtres, les carrefours, les citernes, les antichambres, les chambres, les alcôves, les bibliothèques, les entrepôts, les prisons, les cellules sans issue et les hypogées ne sont pas moins nombreux que les grains de sable du Gange, mais ce nombre est fini »⁵.

Soulevant de redoutables questions métaphysiques, ces multiples figures du microcosme pourraient tout aussi bien mettre en **lumière** les ambitions et les apories de la pensée par cas.

¹ Marc Bloch, « Pour une histoire comparée des sociétés européennes », *Revue de synthèse historique*, **46**, 1928, p. 46.

² Jorge Luis Borges, « La bibliothèque de Babel » (1941), dans *Fictions* (1944), Paris, Gallimard, 1983.

³ J. L. Borges, « Le Congrès », dans *Le livre de sable* (1975), Paris, Gallimard, 1978, p. 27-57.

⁴ Jean-Pierre Mourey, « Microcosmes et labyrinthes chez Jorge Luis Borges : l'espace au fil de l'écriture », *Espaces en représentation*, 33, 1982, p. 35-65.

⁵ J. L. Borges, « Le palais », dans *L'Or des tigres* (1976), Paris, Gallimard, 1995, p. 219.

Sous couvert de prudence méthodologique, le cantonnement de l'enquête à une occurrence individuelle n'est-elle pas une manière détournée de traquer l'infiniment grand en s'immergeant dans les profondeurs insondables de l'infiniment petit ? L'entreprise n'a rien d'absurde⁶, mais n'est-elle pas à son tour menacée d'égarement ? À force de faire cas du cas, n'y a-t-il pas un risque d'engourdissement théorique ? L'incommensurabilité du cas n'est-elle pas un alibi commode pour s'épargner un effort de théorisation, de généralisation ? La comparaison constitue l'une des approches les plus fertiles pour monter en généralité à partir de l'analyse de cas. **Or elle** implique nécessairement une forme de réductionnisme, en écartant de nombreux éléments contextuels – **contrainte** difficile à **respecter** pour les adeptes d'approches holistiques. Comment tenir ensemble un propos de portée générale et l'exigence d'une analyse approfondie ?

C'est à la résolution de ces dilemmes que s'emploient les tenants de ce que nous appelons la « monographie comparative ». Partageant avec l'*extended case method* de l'école de Manchester⁷, les études de cas de l'école de Chicago ou la pensée par cas de Jean-Claude Passeron et Jacques Revel⁸ le souci de parler du monde depuis des situations concrètes, cette approche ne renonce pas pour autant à la généralisation. Pour réconcilier les postures idiographiques (valorisant les irréductibles singularités) et nomothétiques (recherchant des lois sociales), la monographie comparative délaisse le projet d'une connaissance intégrale de ses objets, et les construit en les dénaturalisant. Simultanément, elle **défend les vertus** d'une mise en regard des objets à travers le temps et l'espace, en ouvrant l'étude de cas au vent du large. Forme par excellence de l'« entre-deux » qui caractérise le raisonnement sociologique⁹, la monographie comparative s'inscrit donc dans une approche spécifique de la comparaison, rompant avec ses acceptions dominantes.

Bien que rarement labellisée comme telle, et encore peu théorisée de manière explicite¹⁰, la monographie comparative n'en constitue pas moins une pratique ancienne en sciences

⁶ Pour une illustration brillante d'un tel effort d'épuisement d'un événement, voir Alain Dewerpe, *Charonne 8 février 1962 : anthropologie historique d'un massacre d'État*, Paris, Gallimard, 2006.

⁷ Max Gluckman, « Ethnographic Data in British Social Anthropology », *The Sociological Review*, 9 (1), 1961, p. 5-17 ; Jaap Van Velsen, « The Extended-case Method and Situational Analysis », dans Arnold Leonard Epstein (ed.), *The Craft of Social Anthropology*, Londres, New York, Tavistock, 1967, p. 129-149 ; Michael Burawoy, « The Extended Case Method », *Sociological Theory*, 16 (1), 1998, p. 4-33.

⁸ Jean-Claude Passeron, Jacques Revel (eds), *Penser par cas*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2005.

⁹ J.-C. Passeron, *Le raisonnement sociologique. Un espace non poppérien de l'argumentation* (1991), Paris, **Albin Michel, 2006, nouvelle édition revue et augmentée.**

¹⁰ Parmi les précédents importants, voir notamment, Jean-François Bayart, « Comparer en France. Petit essai d'autobiographie disciplinaire », *Politix*, 83 (3), 2008, p. 205-232 ; Gilles Pinson, « Penser par cas, penser par comparaison. Études urbaines et pratique des monographies comparées » dans

sociales. Située sur la ligne de crête entre singularité et généralité et transcendant les clivages disciplinaires, elle a démontré sa fertilité dans l'étude d'objets aussi divers que les rapports de production¹¹, la domination coloniale¹², la marginalité urbaine¹³, les guerres civiles¹⁴, les entrepreneurs de violence¹⁵, les partis¹⁶ ou l'action collective¹⁷, sans compter les travaux inventant leur propre objet en s'écartant des catégories d'analyse classiques des sciences sociales¹⁸.

Pour éviter les malentendus, précisons d'emblée que cet article n'a pas la prétention de dresser un panorama exhaustif des recherches susceptibles de se revendiquer d'une telle approche. Si cela n'avait pas excédé le champ de nos compétences, il eut été **ainsi** possible d'étendre le champ de la discussion, par exemple aux relations internationales, dont un certain nombre de travaux – notamment ceux consacrés aux organisations internationales – pourraient aisément être rattachés au cadre d'analyse présenté ici¹⁹. Par prudence, autant que par souci de

Jean-Yves Authier, Vincent Baggioni, Bruno Cousin, Yankel Fijalkow, Lydie Launay (dir.), *D'une ville à l'autre. La comparaison internationale en sociologie urbaine*, Paris, La Découverte, 2019, p. 43-66.

¹¹ Tania Murray Li, *Land's End: Capitalist Relations on an Indigenous Frontier*, Durham, Duke University Press, 2014 ; Lesley Gill, *A Century of Violence in a Red City. Popular Struggle, Counterinsurgency, and Human Rights in Colombia*, Durham, Duke University Press, 2016 ; Laurent Gayer, *Le capitalisme à main armée. Caïds et patrons à Karachi*, Paris, CNRS Éditions, 2023.

¹² Timothy Mitchell, *Colonising Egypt*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988 ; Romain Bertrand, *État colonial, noblesse et nationalisme à Java. La Tradition parfaite*, Paris, Karthala, 2005.

¹³ Philippe Bourgois, *In Search of Respect: Selling Crack in El Barrio*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995 ; Martin Lamotte, *Au-delà du crime. Ethnographie d'un gang transnational*, Paris, CNRS Éditions, 2022.

¹⁴ Luis Martinez, *La guerre civile en Algérie : 1990-1998*, Paris, Karthala, 1999 ; Koen Vlassenroot, Timothy Raeymaekers, *Conflict and Social Transformation in Eastern DR Congo*, **Gent**, Academia Press **Scientific Researchers**, 2004 ; Gilles Dorronsoro, *Le gouvernement transnational en Afghanistan. Une si prévisible défaite*, Paris, Karthala, 2021.

¹⁵ Anton Blok, *The Mafia of a Sicilian Village, 1860-1960: A Study of Violent Peasant Entrepreneurs*, New York, Harper & Row, 1975 ; Vadim Volkov, *Violent Entrepreneurs: The Use of Force in the Making of Russian Capitalism*, Ithaca, Cornell University Press, 2002.

¹⁶ Hélène Combes, *Faire parti. Trajectoires de gauche au Mexique*, Paris, Karthala, 2011 ; Marie Vannetzel, *Les Frères musulmans égyptiens. Enquête sur un secret public*, Paris, Karthala, 2016 ; Clémentine Fauconnier, *Entre le marteau et l'enclume. La fabrication d'une hégémonie partisane dans la Russie de Poutine*, **Villeneuve d'Ascq**, Presses **universitaires** du Septentrion, 2019 ; Camille Goirand, *Le Parti des travailleurs au Brésil. Des luttes sociales aux épreuves du pouvoir*, Paris, Karthala, 2019.

¹⁷ Quentin Delpech, *Mobilisations syndicales et violences au Sud: Protester dans les usines de la sous-traitance internationale au Guatemala*, Paris, Karthala, 2013 ; Youssef El Chazli, *Devenir révolutionnaire à Alexandrie. Contribution à une sociologie historique du surgissement révolutionnaire en Égypte*, Paris, Dalloz, 2020.

¹⁸ Fariba Adelkhah, *Être moderne en Iran*, Paris, Karthala, 2006.

¹⁹ Ernst B. Haas, *Beyond the Nation-State: Functionalism and International Organizations*, Stanford, Stanford University Press, 1964 ; Robert W. Cox, *Production Power, and World Order: Social Forces in the Making of History*, New York, Columbia University Press, 1987.

concision, nous avons choisi de n'évoquer que les travaux dont nous sommes les plus familiers et qui ont directement nourri nos enquêtes respectives²⁰.

Après avoir retracé la généalogie de cette démarche et la place particulière qu'elle a acquise dans les sciences sociales du politique en France, **nous nous attacherons** à clarifier ses enjeux épistémologiques, pour enfin formaliser les opérations qui en font la singularité.

Genèse d'une approche singulière du monde contemporain

Le Centre de recherches internationales (CERI) et la revue *Critique internationale*, dont nous célébrons à travers ce dossier le centième numéro, ont joué un rôle important dans le développement de cette approche de la comparaison. Rien, pourtant, ne prédisposait le CERI à s'engager sur cette voie. À l'origine, il s'agissait en effet d'une institution à vocation documentaire, peu investie dans la recherche de terrain. Sous le mandat de son premier directeur, Jean Meyriat (en poste de 1952 à 1976), également directeur du Centre de documentation de Sciences Po, cette entreprise documentaire **l'emporte** sur le travail de terrain, autant que sur la théorisation. Cette conception de la recherche à l'international se répercute sur la manière de comparer : durant les deux premières décennies d'existence du Centre, l'exercice implique essentiellement de comparer terme à terme des objets canoniques de la science politique, à l'instar des institutions politiques, de l'opinion publique ou de la participation électorale, et ce, entre des régimes supposés « comparables », c'est-à-dire, principalement, les démocraties occidentales.

Les lignes commencent à bouger **avec l'arrivée à la direction de Guy Hermet en 1976. Celui-ci rebaptise d'ailleurs le Centre d'étude des relations internationales d'alors en Centre d'études et de recherches internationales**, pour souligner son ancrage dans les sciences sociales et le démarquer de ce que l'on n'appelle pas encore l'expertise. Avec G. Hermet, la politique comparée s'initie à l'interdisciplinarité, en se nourrissant d'histoire et d'anthropologie. L'exercice de la comparaison change en outre de nature en se trouvant astreint à une double exigence empirique et théorique : **comparer** implique de s'appuyer sur des enquêtes de terrain originales, mises au service d'un travail d'élaboration conceptuelle. L'objet de la comparaison tend lui-même à changer : plutôt que sur des objets fixes, elle porte désormais sur des processus, saisis dans leur historicité singulière. En outre, il ne s'agit plus

²⁰ **Nous remercions** les membres du comité de rédaction de *Critique Internationale* pour leurs critiques, commentaires et suggestions.

de comparer terme à terme des situations présumées similaires, mais d'innover en « comparant l'incomparable »²¹. Du même mouvement, le champ de la comparaison est étendu à travers le temps et l'espace, **pour couvrir** l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine. Cet élargissement du spectre de la comparaison est inséparable d'une volonté de décentrer le regard – de « provincialiser l'Occident »²² tout en désexoticisant les sociétés **non occidentales**. **Finalement**, c'est toute la philosophie de l'entreprise comparative qui s'en trouve bouleversée : **au lieu de** durcir les catégories d'analyse disponibles, la comparaison doit désormais permettre d'élargir, voire de redéfinir le questionnaire.

Cette dynamique de recherche se poursuit et s'approfondit dans le sillage des travaux collectifs menés autour de Jean-François Bayart et du Groupe d'analyse des modes populaires d'action politique, **entreprise** collective particulièrement fructueuse des années 1980-1990, qui se traduit par une floraison de séminaires, de colloques et de publications à travers lesquelles se précise une conception singulière de la comparaison. Dans un article consacré aux linéaments épistémologiques de cette démarche, **qui** puise son inspiration chez Georges Balandier autant que chez Paul Veyne, J.-F. Bayart souligne l'importance du travail de terrain et de l'historicisation. Plutôt que des variables, des structures ou des états statiques, la comparaison prend alors pour objet des processus ou des configurations historiques, c'est-à-dire des formations sociales reposant sur un équilibre instable de forces en tension²³. Ce « style » propre à la politique comparée française, activement soutenue par le Centre national de la recherche scientifique et la Fondation nationale des sciences politiques, produit des recherches simultanément ancrées dans la sociologie politique et les aires culturelles²⁴. Contre un regard qu'elle considère eurocentré sur l'État, la démocratie et l'économie, cette approche promeut un décentrement du monde, dans la lignée des *subaltern studies* et des études **postcoloniales**²⁵.

C'est dans cet esprit qu'est fondée *Critique internationale* en 1998. Ce n'est pas la première revue à faire du comparatisme son centre de gravité. Quatre ans plus tôt, la *Revue internationale de politique comparée*²⁶ a vu le jour à l'Université de Louvain, avec la volonté

²¹ Marcel Detienne, *Comparer l'incomparable*, Paris, Le Seuil, 2000.

²² Dipesh Chakrabarty, *Provincializing Europe: Postcolonial Thought and Historical Difference*, Princeton, Princeton University Press, 2000.

²³ Norbert Elias, *What Is Sociology?*, New York, Columbia University Press, 1978, p. 131.

²⁴ J.-F. Bayart, « Comparer en France. Petit essai d'autobiographie disciplinaire », art. cité.

²⁵ Ce qui n'empêchera pas **Jean-François Bayart** de critiquer les écueils de **ce legs intellectuel**. J.-F. Bayart, *Les études postcoloniales. Un carnaval académique*, Paris, Karthala, 2010.

²⁶ La création **quasi simultanée** de ces deux revues confirme que les ruptures scientifiques sont des processus collectifs et multicentrés. Sur ce point, voir Robert K. Merton, *The Sociology of Science: Theoretical and Empirical Investigations*, Chicago, The University of Chicago Press, 1973.

de s'adresser aux milieux universitaires francophones bien au-delà de l'Hexagone, voire de l'Europe, et la composition de son comité de lecture reflète cette ambition en accueillant, au-delà de politistes français, des chercheurs suisses, africains ou québécois²⁷. **Faisant** la part belle aux objets canoniques de la discipline, la *RIPC* se veut clairement ancrée dans la science politique²⁸. Chaque article hors dossier met en œuvre une comparaison ; la revue publie également des articles monographiques mais uniquement dans le cadre de dossiers thématiques faisant dialoguer des études de cas situés dans différents espaces. Les travaux publiés traitent majoritairement des pays occidentaux, même si la revue accueille régulièrement des articles consacrés aux pays du Sud, et leur consacre plusieurs numéros thématiques. *Critique internationale* cultive en revanche une **ouverture** sur les disciplines connexes que sont l'histoire, l'anthropologie, et surtout la sociologie – une ouverture qui s'étend aux différentes méthodes propres à ces disciplines. Cette « revue comparative de sciences sociales », comme elle se revendique, confère une place centrale, bien que non exclusive, aux terrains non occidentaux, et la place accordée aux terrains du Sud augmente sur la durée²⁹. Elle publie également des dossiers rassemblant autour d'une même problématique des études de cas ; enfin, elle **accueille** des textes monographiques qui, s'ils ne mettent pas explicitement en œuvre de comparaison, s'articulent à des réflexions comparatives. La ligne éditoriale de la revue présente des similitudes avec celle de *Cultures & Conflits*, fondée en 1990, qui, pour être **centrée** sur un objet précis – la violence politique –, n'en a pas moins l'ambition d'en renouveler l'étude en se revendiquant d'une approche comparée des sociétés politiques et d'un double décloisonnement, disciplinaire et géographique³⁰.

Autour d'une génération de chercheurs qui allient à la collecte de données de première main et à la maîtrise de contextes étrangers une ambition théorique ancrée dans les sciences sociales, *Critique internationale* publie des articles qui comparent pour singulariser, et singularisent pour généraliser. Elle tire parti de la spécificité d'une science politique française disposant de peu de moyens, et dès lors moins attachée à de grands programmes de recherches appuyés sur des outils informatiques qu'à des enquêtes *in situ*, des observations et

²⁷ Pour son manifeste, voir Jean Blondel, « Plaidoyer pour une conception œcuménique de l'analyse comparée », *Revue internationale de politique comparée*, 1 (1), 1994, p. 5-18.

²⁸ Pour un retour sur la fondation de la revue et sur son rôle, voir Yves Déloye, « Le goût de la comparaison. Rapides réflexions à propos d'un état des savoirs comparés », dans Emmanuel Nadal, Marianne Marty, Céline Thiriot (dir.), avec la collaboration de Daniel-Louis Seiler, *Faire de la politique comparée. Les terrains du comparatisme*, Paris, Karthala, 2005, p. 21-25.

²⁹ Voir, dans ce numéro, Hélène Combes, Éric Verdeil, « Les cent facettes de la politique comparée : radiographie de *Critique internationale* ».

³⁰ Comité de rédaction de *Cultures & Conflits*, « Éditorial », *Cultures & Conflits*, 1, 1990, p. 1-2.

des entretiens – **un** ancrage empirique qui contribue au rayonnement de la recherche française à l'échelle internationale.

En dépit des changements de direction, la revue a offert un débouché à de nombreux travaux sur l'international et a contribué à asseoir leur légitimité dans la science politique francophone. Les travaux souscrivant à cette approche de la comparaison ont également débouché sur la publication d'ouvrages, notamment dans deux collections créées chez Karthala, « Recherches internationales » (une collection du CERI lancée en 1998) et « Questions transnationales » (ancrée à l'IEP d'Aix-en-Provence depuis 2013). Ces ouvrages présentent des études de cas approfondies qui nourrissent des réflexions plus larges. Ils se déclinent sous forme de monographies individuelles mais aussi de travaux collectifs rassemblés autour d'une problématique commune – **une** formule éditoriale esquissée dans deux ouvrages dirigés par J.-F. Bayart, *La réinvention du capitalisme* (1994) et *La greffe de l'État* (1996), **qui** témoignent de l'entreprise intrinsèquement collective que porte la monographie comparative.

Les apories d'une approche formaliste de la comparaison

Cette pratique de la comparaison tranche avec celle de la *comparative politics*, qui tient le haut du pavé dans le monde universitaire – anglophone, en particulier – ainsi que dans les manuels de politique comparée. Si elle est traversée par différents courants et sensibilités, cette approche de la politique comparée est globalement attachée à une épistémologie néopositiviste influencée par l'économétrie, la micro-économie et la psychologie behavioriste. À l'inverse, elle se tient à distance de l'anthropologie, de l'histoire et de l'économie politique, renvoyées avec les études aréales à l'écriture littéraire et, à ce titre, exclues du domaine scientifique³¹. Cette approche aujourd'hui dominante de la *comparative politics* est attachée à l'étude d'objets institutionnels (régimes, partis, constitutions, institutions, élections, mouvements sociaux, groupes d'intérêt, politiques publiques...). Elle met principalement en œuvre des raisonnements hypothético-déductifs, voire exclusivement déductifs, en s'appuyant sur des variables mesurables. Cette tendance est encore plus prononcée quand est privilégié le précepte de numérosité (le *big-N*) sur l'examen approfondi de cas. En outre, les tenants de

³¹ **Robert Bates**, « Letter from the President: Area Studies and the Discipline », *APSA-CP. Newsletter of the APSA Organized Section in Comparative Politics*, 7 (1), 1996, p. 1-2.

cette approche ne sont pas toujours soucieux de prudence méthodologique en ce qui concerne le caractère partiel et situé des effets d'intelligibilité produits.

L'hégémonie de l'approche positiviste des faits sociaux et les controverses qui ont accompagné sa montée en puissance au cours des dernières décennies ont suscité des réponses, dont témoigne en particulier l'émergence – en *comparative politics* comme dans le reste des sciences sociales – des *mixed methods*. Leurs promoteurs revendiquent de combiner méthodologies quantitatives et qualitatives – une pratique en réalité ancienne des sciences sociales – et, surtout, de dépasser l'opposition croissante aux États-Unis entre positivistes et interprétativistes³². Or cette intention louable se traduit souvent par des travaux dont la conception et la logique argumentative reposent d'abord sur une inférence causale et des outils quantitatifs, les méthodes qualitatives servant essentiellement à illustrer le propos³³.

La monographie comparative se distingue de ces approches sur plusieurs plans, et en tout premier lieu dans la construction de ses objets, dont elle tend à rejeter la naturalité présumée. Nombre de comparaisons reposent sur l'idée que le découpage et les propriétés des objets à comparer iraient de soi, dès lors qu'ils concernent un État, une histoire nationale, une institution, un parti, ou encore un secteur d'activité délimité³⁴. Cette naturalisation des cas ou des objets à comparer s'accompagne d'une tendance au formalisme, préconisant le traitement équivalent des différents cas³⁵ et donnant priorité à la mise en forme de la comparaison, aux dépens de la connaissance fine et approfondie des sociétés et des situations. **Cependant**, les objets d'étude des sciences sociales ne peuvent être tenus pour naturels : comme le rappelle J.-

³² Pour une analyse et une remise en contexte historique de cette croissance du positivisme dans la recherche états-unienne et la polarisation du champ scientifique qui en découle, voir Gabriel A. Almond, *A Discipline Divided. Schools and Sects in Political Science*, Londres, Sage Publications, 1990 ; George Steinmetz (ed.), *The Politics of Method in the Human Sciences: Positivism and Its Epistemological Others*, Durham, Duke University Press, 2005.

³³ Pour une critique des effets pratiques des *mixed methods*, voir Amel Ahmed, Rudra Sil, « When Multi-Method Research Subverts Methodological Pluralism – or, Why We Still Need Single-Method Research », *Perspectives on Politics*, 10 (4), 2012, p. 935-953. Pour un effort d'y répondre, sans sortir d'une focalisation sur les sociétés occidentales, voir Thomas Aguilera, Tom Chevalier, « Les méthodes mixtes pour la science politique. Apports, limites et propositions de stratégies de recherche », *Revue française de science politique*, 71 (3), 2021, p. 365-389.

³⁴ Immanuel Wallerstein, *Impenser la science sociale. Pour sortir du XIX^e siècle*, Paris, PUF, 1995 ; John Agnew, « Le piège territorial. Les présupposés géographiques de la théorie des relations internationales », *Raisons politiques*, 54 (2), 2014, p. 23-51 ; Speranta Dumitru, « Qu'est-ce que le nationalisme méthodologique ? Essai de typologie », *ibid.*, p. 9-22.

³⁵ Par exemple, Arend Lijphart, « The Comparable-Cases Strategy in Comparative Research », *Comparative Political Studies*, 8 (2), 1975, p. 158-177 ; Stanley Lieberson, « Small N's and Big Conclusions: An Examination of the Reasoning in Comparative Studies Based on a Small Number of Cases », *Social Forces*, 70 (2), 1991, p. 307-320 ; Giovanni Sartori, « Comparing and Miscomparing », *Journal of Theoretical Politics*, 3 (3), 1991, p. 243-257 ; Barbara Geddes, *Paradigms and Sand Castles: Theory Building and Research Design in Comparative Politics*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 2003.

F. Bayart, l'État lui-même « ne vaut que par les pratiques qui l'instituent et qui, bien sûr, débordent le seul périmètre des institutions et des idées politiques »³⁶.

Dans la conception positiviste de la comparaison, où le phénomène à expliquer (la variable dépendante) est supposé aller de soi, l'explication est à rechercher du côté de facteurs isolables et aisément quantifiables, la ou les variable(s) indépendante(s). Le spectre de la comparaison se réduit alors souvent aux cas les plus aisément comparables, selon le principe du *most similar cases design*. Même pour la *most different cases design* – pour laquelle il s'agit d'obtenir une variation maximale des variables indépendantes –, les cas sont toujours considérés comme comparables dans les mêmes termes, et les variables comme agissant de manière similaire. En privilégiant des facteurs explicatifs formels et facilement objectivables, ce type d'approche conduit inévitablement à une forme de réductionnisme, puisque ce sont les outils qui déterminent d'abord les questions, laissant de côté ce qui ne s'y conforme pas, donc les énigmes les plus heuristiques.

En privilégiant les résultats quantifiables, obtenus à partir de protocoles d'enquête standardisés, ces approches de la comparaison sont en phase avec les injonctions du néolibéralisme académique. Les approches hypothético-déductives, qui gagnent actuellement du terrain en France, permettent de réduire le réel à des variables pré-identifiées et aisément mesurables, ce qui représente un gain de temps et d'énergie non négligeable pour publier rapidement et en quantité. La pratique consistant à s'appuyer sur des bases de données préexistantes, de plus en plus courante en raison de contraintes de temps (notamment pour des doctorants sommés de produire une thèse comparative en trois ou quatre ans), est en phase avec un *ethos* de plus en plus compétitif de la recherche, sur fond de réduction des financements. Cette course à la productivité n'est pas sans effets sur les modalités et résultats de la production scientifique. En effet, les données ne sauraient être produites de manière « neutre », sans problématisation. Réutiliser des données produites ailleurs, sans contrôle, **voire parfois** sans connaissance du protocole d'enquête, peut conduire à des formes de réification non contrôlées, fortement préjudiciables à la qualité de la recherche. Autre effet dommageable, les chercheurs ont intérêt à confirmer leurs hypothèses s'ils souhaitent publier leurs résultats – c'est du moins le type de publications que privilégient nombre de revues, qui accordent plus de valeur à la confirmation d'une hypothèse qu'à son infirmation. **Or ce**

³⁶ J.-F. Bayart, « Comparer en France. Petit essai d'autobiographie disciplinaire », art. cité, p. 225.

modèle peut inciter les chercheurs à agir de manière plus opaque pour forcer leurs données et lisser les décalages susceptibles d'apparaître au cours de la recherche³⁷.

Plus largement, la neutralisation des contextes sociaux³⁸ et la réduction de la texture des cas inhérentes à ce type d'approche tendent à écraser les configurations sociales sous le poids de théories aussi peu imaginatives sociologiquement que faiblement informées d'un point de vue historique ou anthropologique. Des tentatives pour porter plus d'attention à l'épaisseur des cas ont donné lieu à des comparaisons plus contextualisées, qui permettent de dépasser les similitudes et les différences appréhendées à partir de simples variables, pour mettre **au** jour des similitudes insoupçonnées. Cependant, elles apportent plus une inflexion qu'elles ne questionnent les fondements d'un comparatisme mobilisant des objets considérés comme déjà là et globalement comparables³⁹. **Dès lors**, loin de produire des explications robustes de la variabilité des phénomènes étudiés, les approches positivistes de la comparaison comportent le risque, *in fine*, de reproduire des conceptions simplistes, par exemple de la démocratie dans les études transitologiques⁴⁰ ou de la paix dans celles sur les conflits et le post-conflit⁴¹.

Ces formes dominantes de comparaison restent en outre prisonnières d'un partage des savoirs très occidental-centré. Dans la plupart des universités européennes ou nord-américaines, la sociologie et la science politique ont principalement vocation à traiter des pays occidentaux – en particulier du pays d'attache des institutions universitaires –, tandis que l'étude des sociétés et des régimes politiques non occidentaux **demeure réservée** à l'anthropologie, aux études aréales et à la politique comparée. Cette division du travail universitaire induit des biais normatifs en réservant certains phénomènes – notamment ceux labellisés comme déviants, à l'instar du clientélisme ou du **néopatrimonialisme** – à des sociétés encore et toujours

³⁷ Sean Yom, « From Methodology to Practice: Inductive Iteration in Comparative Research », *Comparative Political Studies*, 48 (5), 2015, p. 616-644.

³⁸ G. Pinson, « Penser par cas, penser par comparaison. Études urbaines et pratique des monographies comparées », cité, p. 47-49.

³⁹ Richard M. Locke, Kathleen Thelen, « Apples and Oranges Revisited: Contextualized Comparisons and the Study of Comparative Labor Politics », *Politics & Society*, 23 (3), 1995, p. 337-367.

⁴⁰ Michel Dobry, « Les voies incertaines de la transitologie : choix stratégiques, séquences historiques, bifurcations et processus de *path dependence* », *Revue française de science politique*, 50 (4-5), 2000, p. 585-614.

⁴¹ Christopher Cramer, « *Homo Economicus* Goes to War: Methodological Individualism, Rational Choice and the Political Economy of War », *World Development*, 30 (11), 2002, p. 1845-1864 ; Roland Marchal, Christine Messiant, « De l'avidité des rebelles : l'analyse économique de la guerre civile selon Paul Collier », *Critique internationale*, 16 (3), 2002, p. 58-69 ; Mike McGovern, « Popular Development Economics: An Anthropologist among the Mandarins », *Perspectives on Politics*, 9 (2), 2011, p. 345-355 ; Adam Baczko, Gilles Dorronsoro, « Pour une approche sociologique des guerres civiles », *Revue française de science politique*, 67 (2), 2017, p. 309-327.

renvoyées à leur altérité⁴². La plupart de ces comparaisons prennent d'ailleurs comme point de référence et étalon les institutions occidentales, érigées en parangons de modernité voire, plus largement, **en** norme. Cette tendance est particulièrement prononcée dans les travaux consacrés aux transitions politiques, au « développement » et aux processus de démocratisation, qui échappent rarement à une vision linéaire et téléologique de l'histoire⁴³. **Or** l'ambition de décentrement que défend la monographie comparative implique de faire retour sur les pays occidentaux à partir de perspectives développées ailleurs. Les travaux sur les sociétés africaines, latino-américaines ou asiatiques devraient nourrir les recherches sur les sociétés occidentales, qui se trouvent limitées par une tendance à l'autoréférence. Autrement dit, autant que sur les vertus de la **désexoticisation**, il s'agit d'insister sur le caractère salutaire du processus de décentrement, consistant à s'étonner de soi-même.

Entre ambition conceptuelle et exigence empirique : dénaturiser sans décontextualiser

La force heuristique de la monographie comparative découle de la tension entre l'étude approfondie d'un cas singulier, par observations, entretiens ou travail archivistique, et sa mise en perspective par l'élaboration théorique. Cette approche cumule l'ambition de documenter le spécifique – et donc une densité dans la description des processus en jeu, qui fait la part belle à l'enquête – avec des questionnements, puis des conclusions susceptibles de voyager. Cette démarche entend ainsi dépasser l'écueil d'une naturalité des faits, dont on pourrait induire directement des conclusions, et celui du positivisme, arguant qu'il suffirait d'apposer des concepts au réel pour qu'il s'y conforme. Par opposition aux approches nomothétiques et idiographiques⁴⁴, la monographie comparative avance sur la ligne de crête entre induction et déduction, entre généralisation et singularisation. Ce n'est d'ailleurs pas nécessairement par la comparaison au sens strict que cette approche opère des formes de généralisation – c'est là sa principale différence avec la monographie comparée défendue par Gilles Pinson⁴⁵ – mais plutôt par la mise en perspective comparative qui est au fondement de la construction du cas.

⁴² Par exemple, dans le cas de la corruption, Sarah Muir, Akhil Gupta, « Rethinking the Anthropology of Corruption », *Current Anthropology*, 59 (S18), 2018, p. S4-S15.

⁴³ Jean-Pierre Olivier de Sardan, *La revanche des contextes: Des mésaventures de l'ingénierie sociale en Afrique et au-delà*, Paris, Karthala, 2021.

⁴⁴ G. Steinmetz, « Odious Comparisons: Incommensurability, the Case Study, and “Small N’s” in Sociology », *Sociological Theory*, 22 (3), 2004, p. 388.

⁴⁵ G. Pinson, « Penser par cas, penser par comparaison. Études urbaines et pratique des monographies comparées », cité.

La monographie comparative s'inscrit dans le sillage d'une pensée par cas qui, tout en valorisant l'examen approfondi de situations singulières, procède à des arbitrages dans le découpage de ses objets⁴⁶. Penser par cas, c'est commencer par admettre, à l'instar des habitants du palais de Borges, qu'« il n'est donné à personne de parcourir autre chose qu'une partie infinitésimale du palais »⁴⁷. Ce constat incite à la prudence méthodologique et à la dénaturalisation du cas : plutôt que le palais, n'est-ce pas plutôt sa cave qui s'offre à l'observation ? Cette qualification n'a pourtant rien d'une évidence car, au fond, de quoi une cave est-elle le cas ?

Dans la monographie comparative, le cas est d'emblée un construit analytique. Sa définition est réflexive et procède d'une opération conceptuelle : le *casing*, soit le fait de construire la causalité du cas. Ainsi, chez P. Veyne, comparer consiste avant toute chose à mobiliser des abstractions générales (l'impérialisme, les classes sociales, l'État...) qui, au contact de situations historiques singulières, permettent de « retrouver la diversité des phénomènes ». Instruments d'explication, ces « invariants » s'apparentent moins à des figures du même qu'ils ne tiennent lieu d'« opérateurs d'individualisation »⁴⁸. Pour le dire autrement, en retournant au poème de Borges, on ne peut prétendre connaître telle pièce du palais qu'après y avoir reconnu une cave, en ramenant cette occurrence individuelle à un ordre de faits génériques, en l'occurrence spatiaux et architecturaux. Cette opération inaugurale s'appuie sur une conception du cas sensiblement différente de celle de Passeron et Revel, dans la mesure où elle surmonte d'emblée l'idée de son incommensurabilité en lui reconnaissant une part d'universel⁴⁹. De même, elle se distingue des approches qui récusent toute comparabilité entre des contextes historiques distincts⁵⁰.

Cette tension entre comparaison et étude de cas touche à un problème épistémologique récurrent dans toute enquête : le rapport entre les faits observés ou rapportés et les phénomènes étudiés. Jean-Pierre Olivier de Sardan distingue ainsi le cas de terrain – l'interaction observable – de celui agrégé, du système⁵¹, défendant avec d'autres le privilège

⁴⁶ J.-C. Passeron, J. Revel, *Penser par cas*, *op. cit.*

⁴⁷ J. L. Borges, « Le palais », cité, p. 219.

⁴⁸ Paul Veyne, *L'inventaire des différences*, Paris, Le Seuil, 1976, p. 19.

⁴⁹ J.-C. Passeron, J. Revel, *Penser par cas*, *op. cit.* Pour une critique de la notion d'incommensurabilité, voir Sanjay Subrahmanyam, « Par-delà l'incommensurabilité : pour une histoire connectée des empires aux temps modernes », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 54-4bis (5), 2007, p. 34-53.

⁵⁰ Achille Mbembe, *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala, 2000, p. 21-29.

⁵¹ J.-P. Olivier de Sardan, *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 2008.

épistémologique de l'observation⁵². Comme la pensée par cas de Passeron et Revel, cette démarche souligne le problème de l'opération intellectuelle qui lie ce que le chercheur voit, entend ou lit à ce qu'il conclut. Si cette prudence méthodologique est toujours bienvenue, il est bon de rappeler que l'observation n'est pas toujours le meilleur point de départ pour construire ce dont un phénomène étudié est le cas. Bourdieu en donne un exemple éclairant dans l'ouverture de son cours sur l'État ; il rapporte une négociation entre un agent immobilier et un acheteur pour rappeler le nombre d'opérations invisibles qui sous-tendent l'interaction : l'évaluation par l'agent immobilier de la solvabilité de l'acheteur, les garanties qui sous-tendent l'estimation par l'agent immobilier de la valeur d'un appartement dans un quartier donné de Paris ou du prêt bancaire auquel l'acheteur a droit, constituant ce qu'on appelle communément le « marché immobilier ». Il montre que ces opérations, absentes de l'interaction en elle-même, dépendent de différents processus qui ont contribué à la formation de l'État et en souligne l'importance dans nombre de transactions sociales⁵³. On retrouve ici un problème plus large que souligne **Bourdieu** quand il développe sa sociologie des champs et des habitus, dont certains phénomènes essentiels ne sont observables que dans leurs effets, ce qui implique de poser les bonnes questions au réel, et de ne pas se limiter à l'idée d'un monde qui se dévoilerait de lui-même à l'observateur.

L'enjeu, ici, est donc de faire émerger d'un matériau nécessairement lacunaire des questionnements transposables et dès lors comparables. Dans ces aller-retours entre induction et déduction, la construction de l'objet peut constituer un préalable à la recherche – comme chez P. Veyne, pour qui le cas ne révèle sa singularité qu'à **travers un** appareil conceptuel préexistant. Le travail de *casing*, de construction du cas, ne saurait pourtant s'arrêter là. En s'affinant au fil de la recherche, la construction de l'objet a vocation à faire retour sur les catégories d'analyse. C'est d'ailleurs pour cette raison que le phénomène à expliquer ne se laisse pas ramener à une variable « dépendante » : les contours de l'objet sont mouvants et, au fil de ses déplacements, de nouveaux questionnements, de nouvelles catégorisations sont inévitables.

Une telle perspective implique une connaissance fine des situations, une familiarité avec l'objet en contexte, avec la langue des enquêtés, l'histoire, les mises en sens et les pratiques

⁵² Daniel Bizeul, « Les ressorts psychologiques sont-ils des faits ? », dans **Pierre Paillé** (dir.), *La méthodologie qualitative. Postures de recherche et travail de terrain*, Paris, Armand Colin, 2006, p. 63-83 ; Adam Baczkowski, Gilles Dorronsoro, Arthur Quesnay, « Le privilège épistémologique du terrain. Une enquête collective dans la Syrie en guerre », *Bulletin de méthodologie sociologique*, 151 (1), 2021, p. 96-116.

⁵³ Pierre Bourdieu, *Sur l'État. Cours au Collège de France, 1989-1992*, Paris, **Le Seuil**, **Raisons d'agir**, 2012.

sociales⁵⁴. Cette connaissance approfondie du terrain s'appuie sur des savoirs transmis dans les cursus d'aires culturelles, mais aussi sur les débats internes aux sociétés étudiées, tout en se nourrissant de collaborations suivies avec leurs milieux intellectuels. Cette pratique internationale de la recherche permet de ne pas se laisser enfermer dans des constructions théoriques ou notionnelles forgées ailleurs. Elle rend possible la mise en **lumière** de pratiques autrement invisibilisées – car non conformes aux notions canoniques –, ainsi que de nouvelles conceptualisations. À ce titre, elle constitue un préalable à l'inventivité théorique. Dans son travail sur le rapport au politique des milieux populaires au Brésil, Camille Goirand propose ainsi la notion de « politique du faire »⁵⁵ pour désigner les réalisations concrètes attendues de la part des élus. Elle montre **par là** comment les contextes de libéralisation politique forgent de nouveaux rôles politiques qui s'accordent mal avec **les** canons et les attentes de la « démocratie », sans pour autant se réduire à la catégorie éprouvée de clientélisme. Elle renouvelle la compréhension des articulations entre pluralisme politique, exclusion sociale et formes du lien politique au Brésil et au-delà, puisque l'enjeu consiste aussi à dépasser les effets de spécialisation pour éclairer d'autres situations. Ainsi la notion de C. Goirand a-t-elle par la suite été mobilisée dans les analyses de la compétition électorale au Maroc, en Égypte et ailleurs⁵⁶.

Dès lors, comment concilier empirie et théorie, attention au singulier et prétention à la généralisation, dans les étapes successives de la recherche ? Dans un article rétrospectif à visée didactique⁵⁷, Christian Lund apporte une réponse lumineuse à cette interrogation en distinguant trois opérations : la généralisation, l'abstraction et la théorisation – **un modèle** analytique qui, partant de l'étude de litiges fonciers au Ghana, lui permet d'aboutir à une série de propositions théoriques sur la formation de l'État⁵⁸. Pour C. Lund, déterminer ce dont une recherche est le cas ne va pas de soi et exige tout d'abord de déterminer des tendances, des récurrences à partir d'un nombre limité de faits observés ou rapportés. En se penchant sur les effets de la réforme agraire au nord du Ghana à la fin des années 1970, **il** commence par

⁵⁴ Jean Bazin, « Interpréter ou décrire. Notes critiques sur la connaissance anthropologique », dans *Des clous dans la Joconde. L'anthropologie autrement*, Toulouse, Anacharsis, 2008, p. 407-434.

⁵⁵ C. Goirand, « Clientélisme et politisation populaire à Rio de Janeiro », dans Jean-Louis Briquet, Frédéric Sawicki (dir.), *Le clientélisme politique dans les sociétés contemporaines*, Paris, PUF, 1998, p. 111-144.

⁵⁶ Myriam Catusse, Lamia Zaki, « Gestion communale et clientélisme moral au Maroc : les politiques du Parti de la justice et du développement », *Critique internationale*, 42 (1), 2009, p. 73-91 ; M. Vannetzel, *Les Frères musulmans égyptiens. Enquête sur un secret public*, *op. cit.*

⁵⁷ Christian Lund, « Of What Is This a Case? Analytical Movements in Qualitative Social Science Research », *Human Organization*, 73 (3), 2014, p. 224-234.

⁵⁸ C. Lund, *Local Politics and the Dynamics of Property in Africa*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009.

constater des régularités dans les conflits fonciers, précipités par la remise en cause des titres de propriété hérités de la période coloniale. Au cours de cette séquence, l'itération et la triangulation des données jouent un rôle primordial, et permettent tout autant de repérer des constantes que d'écarter certaines hypothèses⁵⁹. La seconde opération consiste à articuler des observations à des concepts, des termes à portée générale, souvent élaborés par d'autres dans des situations différentes, par exemple ceux de revendications, de droits, de propriété ou encore d'autorité dans le cas ghanéen étudié par C. Lund – qui, on l'aura compris, propose un modèle comparatif sensiblement différent de celui de P. Veyne en ce qu'il défend le principe d'une montée en généralité inductive et progressive, là où P. Veyne propose plutôt un va-et-vient du général au particulier. La théorisation, ultime étape combinant les deux opérations précédentes, implique de tirer des conclusions transposables à d'autres contextes que celui étudié – ici la production mutuelle de droits et de l'autorité comme fondement de l'État, **théorie** que C. Lund a par la suite retravaillée, à travers des collaborations dans d'autres régions du globe telles que l'Indonésie et le Cambodge⁶⁰.

L'exercice collectif de la recherche permet de construire des énigmes, des questionnements à même de voyager d'un contexte à l'autre. Le compagnonnage intellectuel est encore l'un des meilleurs moyens de surmonter les cloisonnements et les effets de spécialisation inhérents au travail monographique. Tandis que l'ethnographie met l'accent sur la positionnalité et la subjectivité du chercheur, il s'agit ici de surmonter les contingences induites par l'objet étudié autant que par les aléas de l'enquête. L'un des moyens d'y parvenir, particulièrement exigeant et à ce titre rarement pratiqué, consiste à se dépayser en accompagnant ses partenaires de recherche sur leur terrain et en leur ouvrant le sien. C'est ce qu'ont fait les anthropologues Steffen Jensen et Dennis Rodgers en se rendant respectivement au Nicaragua et en Afrique du Sud pour confronter leurs analyses de l'émergence et de la persistance dans le temps des « gangs » – **catégorie** d'analyse que ce terrain croisé a contribué à complexifier **voire** à dissiper entièrement. Propice aux moments d'étonnement et au décentrement du regard de chacun, cette ethnographie collaborative fait émerger de nouveaux questionnements, tout en permettant d'affiner un cadre théorique commun, transcendant les idiosyncrasies du contexte. L'effort de montée en généralité implique d'abord ici de se déplacer sur un terrain peu familier. Pour les participants à cet exercice exigeant, il s'agit de sortir de sa zone de confort et de ses routines interprétatives, en s'étonnant devant de nouveaux faits mais aussi en

⁵⁹ J.-Pierre O. de Sardan, *La rigueur du qualitatif*, *op. cit.*

⁶⁰ Christian Lund, Michael Eilenberg (eds), *Rule and Rupture: State Formation through the Production of Property and Citizenship*, New York, Wiley-Blackwell, 2017 ; C. Lund, *Nine-Tenths of the Law: Enduring Dispossession in Indonesia*, New Haven, Yale University Press, 2020.

questionnant ses pratiques d'enquête et ses conclusions. Ce croisement des regards permet à S. Jensen et D. Rodgers de mettre en **relief** des phénomènes qui leur avaient largement échappé jusque-là, concernant **notamment** la trajectoire spatiale des gangs (sensiblement plus mobiles et moins ancrés dans une localité en Afrique du Sud qu'au Nicaragua) ou leurs relations avec la police (**plus distantes au Nicaragua et donc plus brutales et imprévisibles qu'en Afrique du Sud**). Ces expériences déroutantes et les échanges qui s'ensuivent permettent aux deux chercheurs d'affiner leur cadre théorique, en les conduisant à revaloriser le rôle des relations de parenté dans la structuration des gangs. De cette ethnographie collaborative émerge également une théorie innovante sur le travail de pacification confié à la police autant qu'aux infrastructures (routières, notamment), que les deux chercheurs conceptualisent comme une forme de « contre-insurrection à bas-bruit » (*mundane counter-insurgency*). C'est en s'appuyant sur cette avancée conceptuelle **qu'ils** comptent approfondir leurs réflexions respectives sur l'empreinte du *policing* dans la transformation des gangs autant que dans celle des quartiers populaires où ils sont ancrés, selon différentes modalités⁶¹. Cet exercice collectif de la comparaison **demeure** rare, pour ne pas dire exceptionnel. D'autres modalités de mutualisation des connaissances et surtout des questionnements ont cependant fait leurs preuves. En témoigne la logistique de l'entreprise mise en place par Marcel Detienne pour « comparer l'incomparable » : « être plusieurs pour “le” comparatiste constructif, cela exige un microgroupe d'ethnologues et d'historiens familiers, voire complices, prêts à penser ensemble tout haut. Un lieu pour se retrouver régulièrement est plus important qu'une bonne enveloppe de recherche »⁶². Pour produire un « comparatisme constructif et expérimental », la camaraderie scientifique avec des gens de terrain, des experts, des spécialistes va bien au-delà de rencontres ponctuelles, mais s'inscrit dans des carrières, des trajectoires, des va-et-vient entre des terrains, qui produisent des échanges stimulants, exigeants et solidaires⁶³. Il est important ici de souligner le rôle des collectifs qui permettent de tels échanges : comités éditoriaux de revues, groupes de lecture ou de travail (**formels ou non**) transcendent les clivages institutionnels et disciplinaires. **Pourtant, alors même que** la dimension collective de la recherche – de même que l'interdisciplinarité – est un slogan scandé par l'ensemble des institutions scientifiques, sa pratique reste un horizon lointain,

⁶¹ Steffen Jensen, Dennis Rodgers, « Comparison through Collaboration: Dilemmas and Opportunities of Joint Ethnographic Research on Gangs in Nicaragua and South Africa », *Current anthropology*, 2023

⁶² M. Detienne, *Comparer l'incomparable, op. cit.*, p. 43.

⁶³ M. Detienne, « Des comparables dans le champ du politique. **Entre nous, ethnologues et historiens** », *Gradhiva*, 1, 2005, p. 8.

difficilement atteignable en raison de contraintes structurelles et matérielles. **De fait, la** démarche authentiquement comparative est peu compatible avec l'organisation par projets de la recherche et les logiques de compétition dans les carrières qui poussent les chercheurs à s'emparer de questions inédites pour se muer en entrepreneurs de la recherche ; autant de contraintes qui font trop souvent de la comparaison un vernis apposé sur des projets déjà construits, dissimulant des approches essentiellement individuelles. Exigeante et chronophage, **la démarche comparative** répond à une tout autre vision des gains de productivité, en vertu de laquelle il s'agit essentiellement de prendre le temps d'en perdre.

À la différence d'approches formalistes et néopositivistes de la comparaison, la monographie comparative est une invitation à penser la tension et en tension. En dépit du renouvellement régulier de son comité de rédaction, *Critique internationale* est restée attachée à cette conception singulière de la recherche comme une entreprise à la fois collective et ancrée dans la connaissance fine des sociétés et **des** objets étudiés. La recherche qui se fait, s'expose au débat et circule ainsi, est inséparable du compagnonnage intellectuel et d'une certaine forme d'artisanat. L'adepte de la comparaison avance ici au rythme du collectif, à tâtons d'abord, puis avec l'assurance progressive que confère toute forme d'intelligence collective éprouvée par la pratique.

Si la monographie comparative présente une telle force heuristique, c'est qu'elle s'inscrit dans un pluralisme des démarches, notamment à travers son cousinage avec les approches ethnographiques et historiques, pourtant moins portées à la comparaison. Autrement dit, il s'agit ici de faire feu de **tout** bois. Nulle carte qui vaille pour arpenter ce **palais-là** : à chaque visiteur de tracer sa route. **Certes, les** instruments de navigation ayant fait leurs preuves ailleurs ne **seront pas** de trop, **mais**, au bout du compte, le visiteur devra s'en remettre à son sens de l'orientation. Au fond, c'est bien cela que propose la monographie comparative : moins qu'une méthode garantissant un résultat connu d'avance, un art de la navigation à l'estime, riche d'incertitudes, mais aussi de découvertes insoupçonnées.

Adam Baczko est chargé de recherche CNRS au CERI-Sciences Po. Il conduit des recherches sur le droit, l'Etat et la guerre civile. Il est l'auteur de *La guerre par le droit. Les tribunaux Taliban en Afghanistan* (CNRS Editions 2021), avec Gilles Dorronsoro et Arthur Quesnay, de *Syrie. Anatomie d'une guerre civile* (CNRS Editions, 2016)

adam.baczko@gmail.com

Laurent Gayer est directeur de recherche CNRS au CERI-Sciences Po. Spécialiste du sous-continent indien, il s'intéresse plus particulièrement aux dynamiques urbaines et aux mobilisations violentes en Inde et au Pakistan. Il est notamment l'auteur, avec Gilles Favarel-Garrigues, de *Fiers de punir. Le monde des justiciers hors-la-loi*, aux éditions du Seuil (2021). Il vient de publier *Le Capitalisme à main armée. Caïds et patrons à Karachi* (CNRS Éditions, 2023).

laurent.gayer@sciencespo.fr

Elise Massicard est directrice de recherche CNRS au CERI, Sciences Po. Ses recherches sont consacrées à la sociologie politique - Etat, relations Etat-société et intermédiaires de gouvernement – notamment à partir de la Turquie. Elle est l'auteure de *Street-Level Governing. Negotiating the State in Urban Turkey* (Stanford University Press, 2022) et de *The Alevis in Turkey and Europe: Identity and Managing Territorial Diversity* (Routledge, 2012)
elise.massicard@sciencespo.fr

Résumé en français

Comment tenir ensemble un propos de portée générale et les exigences d'une analyse approfondie ? C'est à la résolution de ce dilemme que s'emploie la monographie comparative, qui constitue une approche fertile pour monter en généralité à partir l'analyse fine d'un cas singulier. La monographie comparative s'inscrit dans une approche de la comparaison qui rompt avec les acceptions formalistes aujourd'hui dominantes. Portée par le souci de parler du monde depuis l'étude approfondie de situations concrètes, cette approche se fonde sur une construction d'objet au service de réflexions à portée comparative, ce qui implique de laisser de côté certains éléments contextuels. Après avoir retracé la généalogie de cette démarche dans les sciences sociales du politique en France, cet article s'attache ensuite à clarifier ses enjeux épistémologiques, pour enfin formaliser les opérations qui en font la spécificité. Nous montrons ainsi comment la monographie comparative construit ses objets en les dénaturalisant ; elle défend simultanément les vertus d'une mise en regard des objets à travers le temps et l'espace, en ouvrant l'étude de cas au vent du large.

The comparative monograph: embracing the tension between singularity and universality

How can one reconcile a comprehensive perspective with the requirements of in-depth analysis? This is the challenge addressed by the comparative monograph, which offers a fruitful approach for generalizing insights derived from the meticulous analysis of a single case. Comparative monographs represent a departure from the prevailing formalist definitions in the field of comparison. Grounded in the meticulous exploration of specific situations, this approach aims to theorize and foster comparative reflections while setting aside some of the contextual elements. This article begins by tracing the genealogy of the comparative monograph within the French social sciences, elucidating its historical development. It subsequently clarifies the epistemological implications inherent in this approach and provides a comprehensive account of the operations involved. We demonstrate how the comparative monograph constructs its objects by challenging their naturalized assumptions, while

simultaneously advocating for the value of comparisons across time and space, thereby expanding the scope of case studies to embrace the vastness of our world.